



"Au fil des saisons"



**HIVER
2025**

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi et vendredi :
8h30 à 12h

Mardi et jeudi :
13h30 à 17h

Téléphone /mail :
05.61.65.30.98
contact@mairie-prayols.fr

Responsable publication
Francis Laguerre

Comité de rédaction :
Francis Laguerre
Gaëlle Puysservert

Sommaire :

Page 1 : Edito

Page 2 : Voirie — RD8

Page 3 : Contrôles — Finances

Page 4 : Associations

Page 5 : Règlementations

Page 6 : Patrimoine

Page 7 : Fonctionnement
Mairie — Etat civil

Page 8 : Population
Vœux — Galette

EDITO : ma 100ème lettre municipale

Par cette lettre municipale, ma dernière, j'officialise la fin de ma fonction de maire en mars prochain. Après quatre mandats de maire et un de conseiller municipal, soit vingt-cinq plus six, j'estime que le moment est venu de passer la main. Les projets sur lesquels je m'étais engagé avec les équipes qui m'ont accompagné ont été réalisés au-delà de toute espérance. Aussi, j'éprouve un sentiment de reconnaissance envers la trentaine d'élus qui m'ont soutenu dans ces réalisations. Il en va de même pour les Prayolaises et les Prayolais qui ont contribué à animer ce village où j'ai pu assister à une évolution considérable depuis mon enfance. Je suis et je resterai très attaché à ce que j'ai vécu et que je continuerai à vivre. Depuis 25 ans, j'ai tenu à informer régulièrement tous les habitants des décisions prises et des informations vous concernant. Je dois souligner la part prépondérante prise par les associations qui ont permis de développer des relations intra et intercommunales. Mais chacun d'entre vous peut et doit apporter sa contribution sous quelle forme que ce soit à la vie du village. Je dois avouer que cela n'est pas facile d'atteindre cet objectif. Je me demande aussi comment faire pour que chaque citoyen ne soit pas éloigné des décisions qui nous incombe ou qui nous arrivent d'en haut sans qu'une véritable participation démocratique soit possible. L'urbanisme en est l'exemple même. On nous oblige à une restriction foncière impressionnante alors que nous avons besoin de pouvoir renouveler une population « vieillissante ». Les citoyens savent-ils que les décisions essentielles pour leur quotidien échappent souvent à leur maire, à qui pourtant ils demandent des comptes ? Par ailleurs, on a beau multiplier les moyens de communication, on peut s'interroger sur l'impact réel de certaines informations. Car, en plus de la lettre municipale, il existe le site de la commune, les mailings, l'application Panneau Pocket, la distribution de dépliants ou de flyers... et au final, l'information peut être déformée, mal interprétée ou même ne pas parvenir. Où en est le temps révolu où il suffisait d'un message par haut-parleur et les informations étaient colportées de bouche à oreille. De la même manière, quand le facteur passait, on ouvrait le courrier et on pouvait le traiter sans se préoccuper d'une avalanche de mails, mais ça, c'était avant. Pour notre avenir en commun, je souhaite le meilleur à celles et à ceux qui vont nous relayer dans l'intérêt de tous les Prayolais. (FL)

Voirie communale — RD 8

Voirie communale



Nous avons pu bénéficier, durant ce mandat, sur la route, au de supports financiers conséquents de la part détriment de de l'Etat (DETR) et de l'Agglo (fonds de ceux qui n'en concours) que nous avons pu rétablir une voi-

rie communale correcte, jusqu'au plus haut de notre commune, sur la voie non goudronnée avec du Mesclé.

Nous prévoyons pour 2026 de compléter cette voirie communale correcte, jusqu'au plus haut de notre commune, sur la voie non goudronnée avec du Mesclé.

Cela représentera un coût de 63 000 € et la commune n'aura qu'à avancer un tiers, soit 21 000 €, plus la TVA qui sera récupérée deux ans plus tard.

Ainsi, nous aurons pu, pendant ce mandat, mettre à niveau toute la voirie communale.

RD8

Nous avons pu enfin réaliser grâce aux aménages de police, par le département et à la DETR provenant de l'Etat, la sécurisation de la RD8, ce qui devenait une nécessité absolue. N'en déplaise aux nostalgiques, à l'heure où ralentisseurs et feux rouges se multiplient un peu partout pour empêcher certains chauffards de se défouler



les feux avec les trottoirs élargis côté nord ont été réalisés comme convenu avant la fin de l'année. Seuls manquent les feux tricolores

qui sera pris en charge par le département en 2027. Les réalisations déjà effectuées en deux phases reviennent à 190 000 €, dont 75 000 €, plus TVA restant à la charge de la commune.



Emplacement feux rouges



Emplacement feux rouges

Contrôles — Finances

Défense Extérieure Contre l'Incendie



Avec le projet de la dernière bâche au Mesclé, cette mandature devrait se tenir le jeudi 19 février nous serons en règle avec l'obligation d'avoir vrier 2026 à 18H. Il portera essentiellement sur un point d'eau pour toute intervention des pompiers en cas d'incendie à moins de 400m de toutes les habitations. Pour cela, il a fallu compléter les quatre bornes à incendie par quatre bâches de 30 m³ (exceptée celle de Cummin ges qui fait 15 m³). Le SMDEA (par convention) sera chargé de vérifier la pression et puis la maintenance tous les deux ans. Les pompiers sont chargés de vérifier la conformité de ces obligations. Cet aboutissement de la DECI, toujours évident mais nécessaire, arrive à son terme.

Marché dominical



Après dix-neuf ans d'existence, c'est la première fois que nous sommes sollicités pour un contrôle du fonctionnement du marché par

l'inspecteur des finances. Nous avons une régie : Yolande Roumieu est la régisseuse et Patricia Laurent, son adjointe chargée de reverser les recettes (environ 500 € par an) au Trésor public. Le contrôle s'est avéré concluant et nous pouvons continuer ainsi.

Finances

Le prochain conseil municipal, le dernier de le Compte Financier Unique, bilan de gestion de l'année 2025. Le budget de 2026 sera à la charge de la nouvelle équipe municipale. A ce bout des travaux et autres investissements. Nous finissons de payer les dernières factures de l'année et nous de faire cette avance sans problème.

Autrement dit, nous avons réussi à avoir un « matelas » suffisant de manière à pouvoir payer d'avance toute réalisation et de percevoir ensuite les subventions et les retours de la FCTVA (deux ans plus tard). En ce qui concerne les emprunts, les crédits en cours qui représentent environ la moitié d'un budget d'investissement seraient remboursables directement par cette trésorerie, mais nous gardons cette avance afin d'entreprendre les travaux avec une marge suffisante nous permettant ensuite d'attendre le versement des subventions.

Associations

Lors du dernier conseil municipal, l'attribution Par ailleurs, l'association « Bien Vivre à des subventions aux associations a été abor- Prayols » (qui tiendra son AG le 2 janvier à dée. Chacune d'entre elles nous a transmis le 18h) va redistribuer les recettes du Bistrot as- bilan budgétaire de l'année écoulée et les pro- sociatif avec des dotations pour les associa- jets à venir. Comme l'année dernière les de- tions prayolaises selon leur implication.

mandes ont été satisfaites :

300 € à l'ACCA afin de poursuivre leur plan de

chasse après avoir intégré des jeunes ;

800 € pour Anim 236 pour l'organisation du

trail et autres soirées à thèmes ;

3000 € pour le Comité des fêtes et ses anima-

tions de la fête locale, du réveillon (il est enco-

re temps de s'inscrire) et du loto à venir ;

800 € pour Corde Vocale qui, après la tra-

ditionnelle rando nocturne vers les cascades de

la Piche, sera à l'église de Prayols le mardi 23

décembre à 20h pour le concert de Noël ;

500 € pour le Foyer rural qui, en plus de la

gym, de la peinture ou des jeux de société le

lundi après-midi, prépare la prochaine fête des

jardins et souhaite créer une médiathèque sur

la mémoire des Guérilleros ;

300 € pour la Pétanque qui a demandé une

somme moindre cette année, suite à ses ani-

mations et ses investissements qui ont permis

des rentrées d'argent ;

200 € pour l'association A'Parents des parents

de l'école de Ferrières, pour leurs projets.

Soit en tout 5 900 € de subventions.

A noter que des cours d'anglais proposés aux

enfants et aux adultes (avec une contribution

financière) sont donnés dans les anciennes

salles de classe : renseignements auprès de

Lani au 07-67-96-49-66.



Le succès des chemins de randonnées de notre commune est statistiquement reconnu :

la consultation du topoguide mis sur le site il y a six mois à peine permet de signaler la décli-

lundi 744 fois et téléchargé 147 fois ; pour les

maquisards, affiché 911 fois et téléchargé 36

ché 744 fois et téléchargé 147 fois ; pour les

maquisards, affiché 911 fois et téléchargé 36

ché 744 fois et téléchargé 147 fois ; pour les

maquisards, affiché 911 fois et téléchargé 36

ché 744 fois et téléchargé 147 fois ; pour les

maquisards, affiché 911 fois et téléchargé 36

ché 744 fois et téléchargé 147 fois ; pour les

maquisards, affiché 911 fois et téléchargé 36

ché 744 fois et téléchargé 147 fois ; pour les

maquisards, affiché 911 fois et téléchargé 36

ché 744 fois et téléchargé 147 fois ; pour les

maquisards, affiché 911 fois et téléchargé 36

ché 744 fois et téléchargé 147 fois ; pour les

maquisards, affiché 911 fois et téléchargé 36

Il faut prévoir en plus la prise en charge par la

commune d'un panneau de présentation du

verger communal et des autres arbres remar-

quables du village.

sonnes qui vont profiter à plusieurs du fameux

affichage ou téléchargement. Merci à Alain

Broc, le concepteur de cette présentation par

QR code et du coup de cette analyse.

Réglementations

Chiens tenus en laisse



Certains Prayolais ont déclaré ne plus pouvoir les qui jonchaient le sol jusqu'à la rivière et ils se promener librement sans être dérangés par les chiens, notamment en bord d'Ariège, mais branchages qui se trouvaient aussi dans ce aussi parfois même dans les rues du village. C'est alors que nous avons constaté que beau- C'est pourquoi nous avons appliqué la face à de tels actes répressibles qui viennent règle par appui sur un arrêté qui exige que les chiens soient toujours maîtrisés par leur pro- ce n'est pas propriétaire, tenus à la voix et aux ordres, sinon des Prayolais tenus en laisse.



Décharge sauvage

Nous avons reçu, en mairie, le signalement d'une décharge sauvage située à Rives Faites en direction de Ferrières, côté Ariège. Ce message était accompagné de photos révélatrices de ces actes d'incivilité. Après avoir porté plainte par appui sur des courriers compromettants retrouvés parmi les cartons et les sacs poubelles, les démarches ont été faites afin d'éviter que ce secteur ne devienne un dépotoir. Nos employés avec ceux de Ferrières ont ramassé les poubel-

lles qui jonchaient le sol jusqu'à la rivière et ils ont dû repousser les tas de feuilles et autres branchages qui se trouvaient aussi dans ce secteur. Le Conseil Départemental a été saisi pour nous épauler dans la protection de cet environnement (panneau d'interdiction, merlon de mot pour venir se balader avec leurs « canins » terre... et surveillance occasionnelle). Encore à Prayols. Le problème, c'est que la plupart d'entre eux laissaient leur animal courir libre- ment. C'est pourquoi nous avons appliqué la face à de tels actes répressibles qui viennent rajallit sur la commune. On doit faire ce qui s'ajouter aux détritus que les employés, quand eux-mêmes, doivent ramasser dans les fossés ou dans les prairies, en plus des poubelles mises à disposition.



Patrimoine



travaux à engager en 2026 avec les subventions qui vont avec.

En ce qui concerne le cimetière, les emplacements destinés aux concessions pour les caveaux s'amenuisent, même si elles restent encore raisonnablement suffisantes. Aussi, l'agrandissement du cimetière est opérationnel après avoir pris les dispositions draconiennes qui s'imposent.



A l'heure où la crémation devient la solution majoritaire, le conseil a réfléchi sur la création de « cavurnes », voire de l'agrandissement du columbarium. Un règlement sera adapté à ces nouvelles dispositions.

Après des travaux conséquents de réhabilitation de l'église (toiture, peinture intérieure, assainissement), une intervention s'impose pour rétablir le clocher qui est en train de se fendre. Ce sera la priorité des

Pour tous les bâtiments publics, ainsi que pour les logements communaux, l'installation de systèmes de chauffage adaptés ainsi que l'éclairage (éclairage extérieur avec coupure et éclairage intérieur) ont permis de faire des économies substantielles de plus de 25% à l'heure où le coût de l'électricité augmente régulièrement.

L'aire de jeux de Micoulau nécessite, chaque année une mise en conformité. Les services de



l'APAVE contrôlent régulièrement les installations. Il en va de même pour tous les bâtiments communaux, en particulier ceux recevant du public. Ainsi, en plus du service payant, une mise à jour est nécessaire. Cette année, à l'aire de jeux, le tourniquet est défaillant, le toboggan doit être révisé et d'autres éléments changés.

Ces contrôles sont aussi réalisés chaque année pour le défibrillateur situé près des boîtes aux lettres de la Mairie.

Les vingt-cinq extincteurs sont vérifiés annuellement et le plus souvent, on en change quatre.

Fonctionnement mairie — Etat civil

Une équipe dévouée pour la commune

L'équipe des employés communaux, désormais au complet ne manque pas de sollicitations dans des domaines divers qui ont la faveur d'apporter un intérêt pour des secteurs variés, mais qui nécessitent des compétences particulières. Heureusement, une certaine complémentarité s'est établie autant sur le plan technique que sur le plan administratif.



Prochaines élections

Les élections municipales auront lieu le 15 mars 2026. Il est encore possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6 février soit par demande d'inscription en ligne sur service-public.gouv.fr, soit en passant à la mairie. Candidatures obligatoires par liste respectant la parité (entre 9 et 13 candidats). L'élection du Maire devrait avoir lieu cinq jours après les résultats.

Archivage

Après une première intervention d'une archiviste lors de mon précédent mandat, nous avons sollicité une nouvelle intervention afin de tenir tous les dossiers bien rangés et facilement accessibles. Il est vrai que nous sommes amenés à effectuer des recherches dans des domaines bien différents. La consultation des actes par exemple devient très fréquente pour des besoins de succession, d'urbanisme ou encore de généalogie.

Or, l'emprise des messages par mail est devenue prééminente et très chronophage. Aussi, la prochaine intervention (en janvier) sera consacrée au classement numérique, ce qui constituera une première en Ariège pour le Centre de Gestion.

Etat civil

Le 1er décembre dernier, Gisèle Aléhause qui résidait chez sa fille Isabelle Cappelesso, est décédée. A Isabelle, Jean-Luc son époux, leurs enfants et toute leur famille, nous adressons toutes nos marques de sympathie.

Population — Vœux

Les hauts de Prayols - Jean Tabanou



C'est dans un fascicule d'une quinzaine de pages que Jean Tabanou nous propose de parcourir la transformation des hameaux les plus proches du Prat d'Albis : Le Mesclé, Cumminges, Les Fages, Le Bernalou. C'est un véritable essai historique très bien documenté couvrant les deux derniers siècles qui rappellera bien des souvenirs. Il sera disponible en mairie ou au Bistrot associatif en janvier.

une cinquantaine plus de 75 ans. Cela s'explique essentiellement par la rétention foncière imposée par des décisions nationales contraires pour l'élaboration d'un PLU communal et maintenant intercommunal. Ainsi, il n'y a guère plus qu'une douzaine d'élèves scolarisables dans le primaire à la prochaine rentrée alors qu'ils étaient une soixantaine il y a vingt ans.

Recensement

A la suite du dernier recensement, la population totale est de 376 habitants avec une population municipale de 364 habitants et 12 comptés à part (le plus souvent des jeunes de moins de vingt-cinq ans la plupart du temps étudiants qui vivent ailleurs en semaine). Il y a une stagnation de cet effectif total, avec cependant une tendance au vieillissement de la population : presque 60% ont plus de 60 ans dont



Francis LAGUERRE, Maire de Prayols,
Et le conseil Municipal,
vous présentent ainsi qu'à ceux qui vous sont chers

leurs meilleurs vœux pour l'année 2026

et vous invitent
pour la traditionnelle galette
le Samedi 10 janvier 2026
à 17h à la salle polyvalente

